ACADÉMIE
DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

SEEM
Service études, expertise, modernisation

NOTE D'ANALYSE

Résultats des évaluations de 6e en 2021 (février 2022)

Auteur(s) : Marlène BAHU, Pascal PAQUIER ● Sources données : DEPP

Résumé : les niveaux de maîtrise sont globalement supérieurs dans l'académie à ceux nationaux, en français et en mathématiques. Seul le test de fluence présente des résultats moins bons dans l'académie.

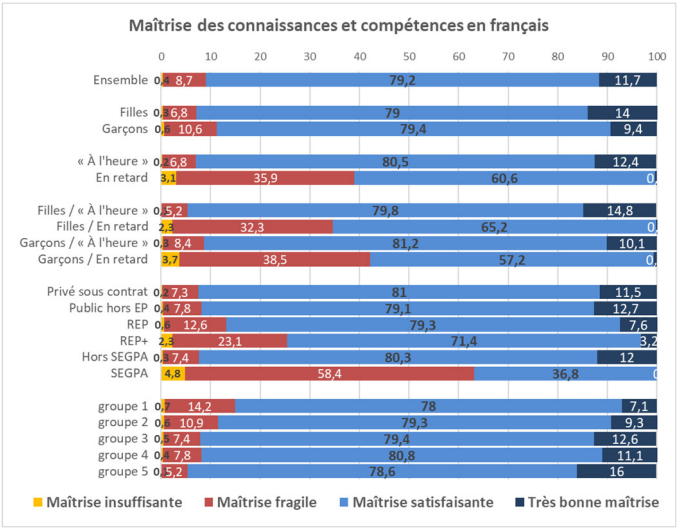
Les garçons ont une maîtrise supérieure en mathématiques et les filles en français. Il y a une forte disparité selon le profil du collège avec un écart fort pour les REP+, mais peu d'écarts entre les collèges publics et ceux privés sous contrat, alors qu'au niveau national, les résultats du secteur privé sous contrat sont meilleurs. Par ailleurs, les résultats sont très hétérogènes selon le profil social des collèges. Cependant, l'écart entre les collèges les plus favorisés et les moins favorisés est plus faible dans l'académie qu'en France avec notamment un taux plus faible de maîtrise pour les 20 % des collèges les plus favorisés de l'académie que pour les 20 % des collèges les plus favorisés au niveau national.

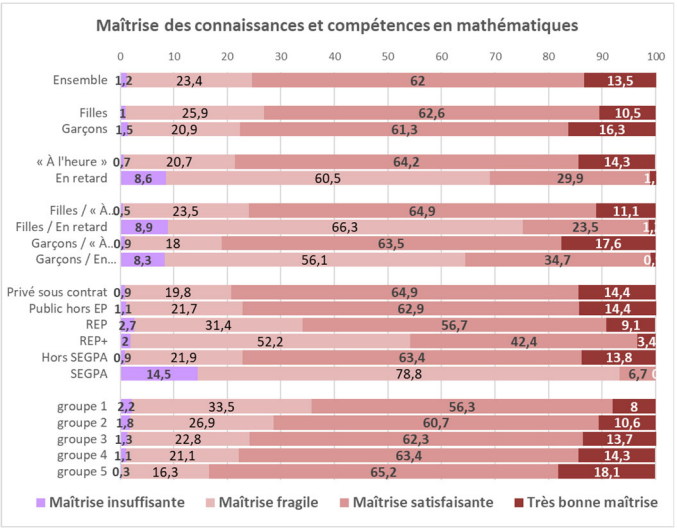
Résultats globaux « Ensemble »

Au niveau académique, en début de sixième pour l'année scolaire 2021-2022, **90,9 % des élèves maîtrisent les connaissances et les compétences en français** (figure 1). Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à **l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 75,5 % des élèves** (figure 2).

Comparaison avec le national : les résultats de l'académie sont légèrement supérieurs au niveau de maîtrise national du français (89 % au niveau national) et nettement supérieurs en mathématiques de près de 4 points (71,9 % au niveau national).

Figures 1 et 2 : Maîtrise des connaissances et des compétences en français et en mathématiques





Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, à la différence des mathématiques

En français, **93 % des filles maîtrisent les connaissances et les compétences évaluées**. Elles devancent de plus de 4 points les garçons (88,8 %). À l'inverse, **en mathématiques, les filles sont 73,1 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 77,6 % pour les garçons (+4,5 pts)**. Cet écart des résultats entre filles et garçons est légèrement moins fort dans l'académie qu'au niveau national (+5,2 pts) tandis qu'en mathématiques, les garçons creusent davantage l'écart par rapport au niveau national (+2,7 pts).

Des résultats très inférieurs pour les élèves en retard scolaire

Le taux de maîtrise varie considérablement entre les élèves dits « en retard » (nés avant 2010) et ceux dits « à l'heure » : de 32 points en français et de 48 points en mathématiques. Ces écarts sont plus réduits que ceux observés au niveau national (respectivement 33 et 47 points). Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », 93 % (91,8 % au niveau national) maîtrisent les attendus de cette discipline alors qu'ils sont 61 % pour les élèves en retard (58,2 % au niveau national). S'agissant des mathématiques, 78,5 % des élèves « à l'heure » maîtrisent les attendus (74,7 %). Cette situation ne concerne que 31 % des élèves en retard (27,8 % au niveau national).

Cette différence de maîtrise est encore plus accrue pour les filles en mathématiques (écart de 51 points contre 46 points pour les garçons). Ainsi, seulement un quart des filles en retard maîtrisent les attendus en mathématiques. Dans une proportion bien moindre en français, l'écart est plus important chez les garçons « en retard » par rapport aux garçons « à l'heure » (34 points d'écarts).

Des difficultés scolaires pour les élèves entrant au collège en éducation prioritaire

Des différences importantes sont constatées entre les élèves entrant en sixième dans le secteur de l'éducation prioritaire et les autres. **Les élèves accueillis dans les établissements publics appartenant à un REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé) ont des difficultés particulièrement marquées.** En effet, la différence de maîtrise avec les collégiens scolarisés dans des établissements publics hors éducation prioritaire est de 17 points en français (74,6 % contre 91,8 %). Cet écart est plus réduit dans l'académie qu'au niveau national (20 points).

En mathématiques, la différence de maîtrise entre les élèves de REP+ et ceux du secteur public hors éducation prioritaire est de 32 points (45,8 % contre 77,3 %). Cet écart est proche de celui national.

Les élèves qui entrent en sixième dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise des connaissances et compétences évaluées que les élèves entrant dans le secteur public hors éducation prioritaire (+ 0,7 point pour le français, + 2 points pour les mathématiques). Ces écarts sont très inférieurs à ceux nationaux (+ 4,7 points pour le français, + 9,5 points pour les mathématiques).

« Des écarts importants selon le profil social des collèges »

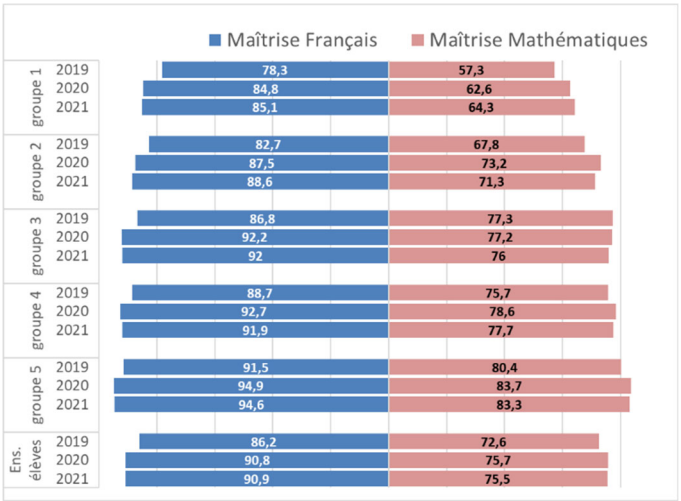
La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des collèges, à partir des professions et des catégories sociales des parents des élèves. Au niveau national, ceci a permis de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés. **Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. L'échelonnement des taux de maîtrise entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves.**

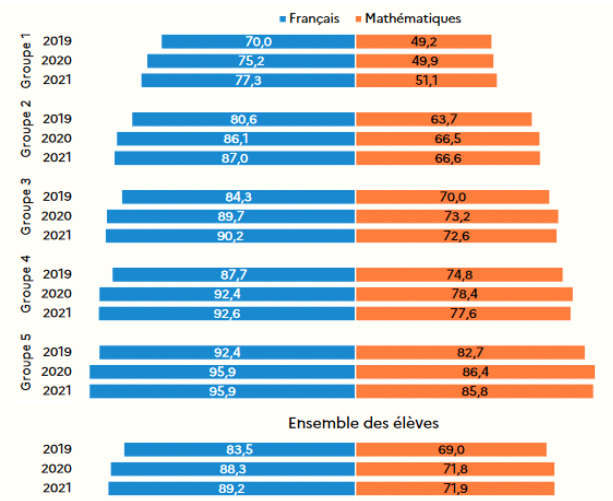
Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise s'élèvent à 94,6 % en français et 83,3 % en mathématiques. Ces taux sont inférieurs à ceux nationaux (respectivement 95,9 % et 85,8 %). Parallèlement, dans les établissements les moins favorisés, les taux de maîtrise sont respectivement de 85,1 % pour le français et de 64,3 % pour les mathématiques, ce qui est nettement supérieur aux taux nationaux (de 77,3 % et de 51,1 %).

Ainsi, **l'académie de Besançon se distingue du national sur deux éléments** :

- D'une part l'écart entre les résultats des collèges les plus favorisés et les moins favorisés est plus réduit ;
- D'autre part, les collèges plus favorisés ont des taux de réussite inférieurs aux taux nationaux tandis que les collèges moins favorisés ont des taux de réussite largement supérieurs aux collèges moins favorisés au niveau national.

Maîtrise des connaissances et des compétences en français et en mathématiques selon le profil social du collège, évolutions 2019-2021, dans l'académie de Besançon (figure 3 de gauche) et en France (figure 4 de droite)





Évolution depuis 2019 (figures 3 et 4)

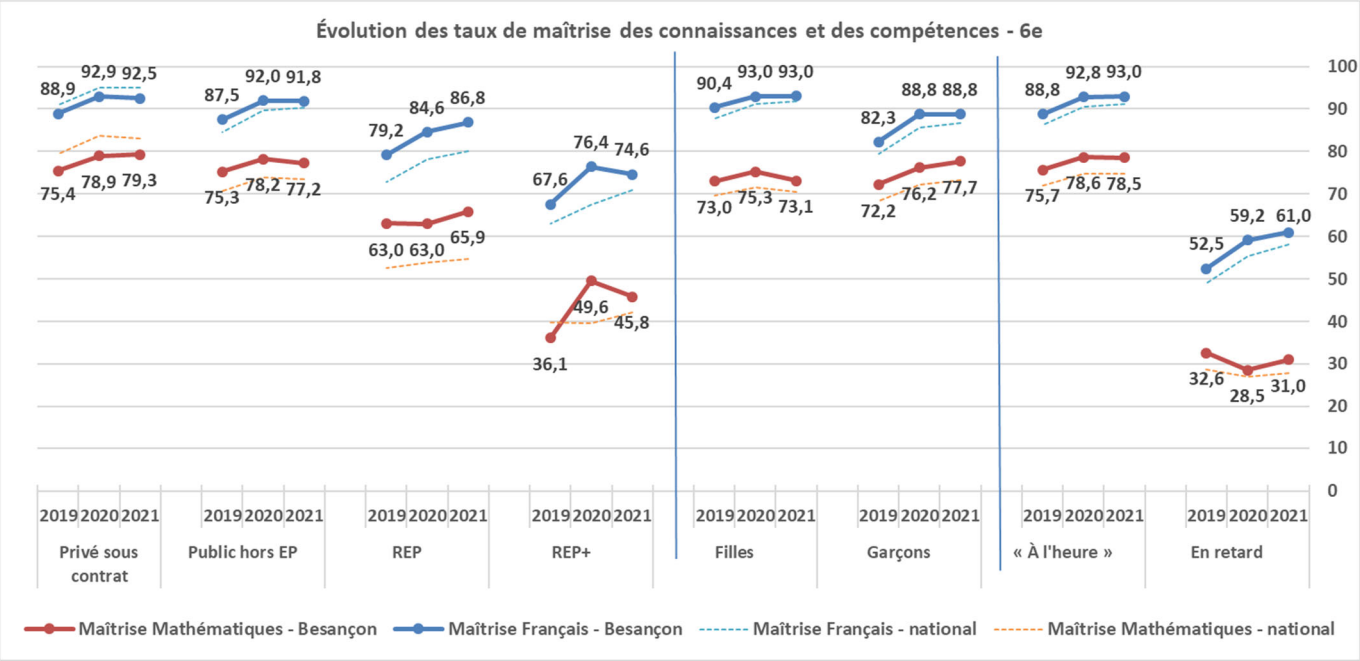
En 2021 dans l'académie de Besançon, les résultats sont stables par rapport à 2020 en français alors qu'ils progressent de 0,9 point au niveau national. En mathématiques, les résultats sont stables tant au niveau académique qu'au niveau national. Par rapport à 2019, une progression de près de 5 points est constatée en français et de 3 points en mathématiques. Ces évolutions sont proches de celles constatées au niveau national. Les élèves francs-comtois conservent ainsi des taux de maîtrise supérieurs au niveau national.

Cette stabilité est toutefois à nuancer selon les élèves (figure 5) : en mathématiques, le taux de maîtrise des filles a reculé de 75,3 % en 2020 à 73,1 % en 2021. Les filles de l'académie continuent cependant de maîtriser davantage le domaine qu'au niveau national, mais avec un avantage plus réduit en 2021.

L'amélioration du taux de réussite est particulièrement élevée en français pour les élèves « en retard » avec 9 points de progression depuis 2019. En mathématiques, le taux de maîtrise de ces élèves est remonté de 3 points mais reste en-dessous du niveau de 2019. Ces variations sont conformes à ce qui est observé au niveau national.

Les élèves en REP+ ont un niveau de maîtrise en 2021 moins bon qu'en 2020, tant en français qu'en mathématiques (respectivement -2 et -4 points), après une forte amélioration entre 2019 et 2020. Ainsi, en mathématiques, les élèves de REP+ de l'académie qui avaient un taux de maîtrise inférieur à la moyenne nationale en 2019, présentent désormais un taux à la moyenne nationale en 2021.

Figure 5 : Évolution de 2019 à 2021 des taux de maîtrise en français et en mathématiques aux niveaux académique et national



Des performances aux tests spécifiques très marquées par le profil social de l'établissement

En 2021, deux tests spécifiques ont à nouveau été proposés aux élèves, l'un portant sur la compréhension de l'écrit » en français et l'autre sur « la résolution de problèmes » en mathématiques. Pour chacun de ces tests, deux seuils de réussite ont été déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves :

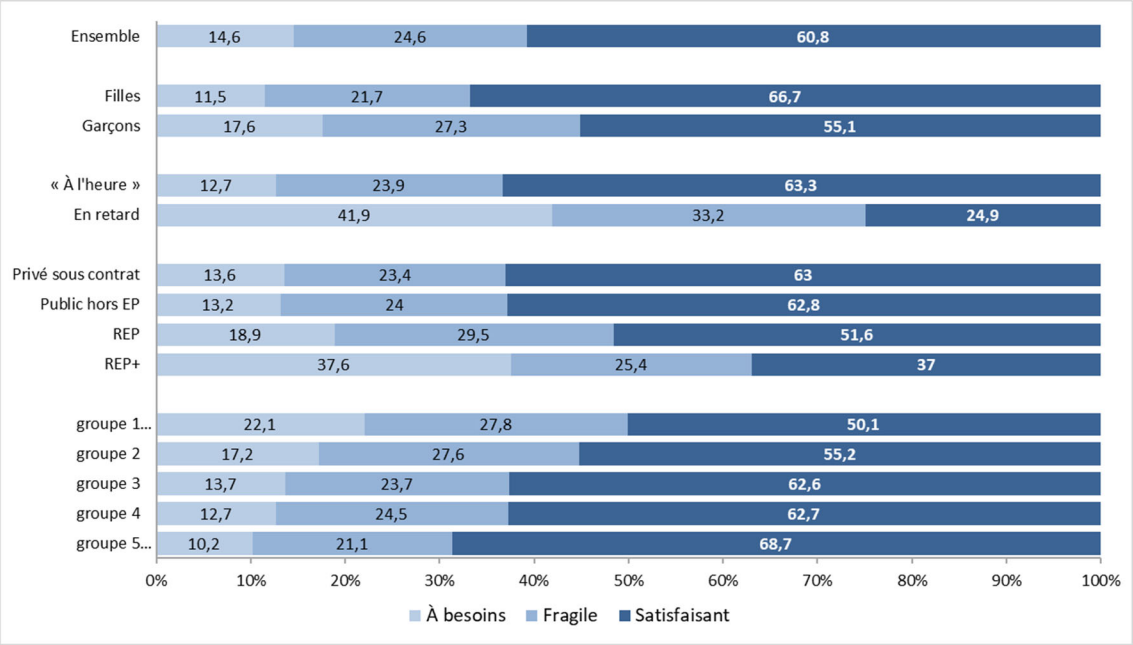
- Un seuil en deçà duquel les élèves sont considérés en difficulté et donc en besoin d'accompagnement dès le début de l'année (groupe « à besoins », seuil 1) ;
- Un second seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) ; au-dessus de ce seuil, les élèves sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines.

>> Résultats au test de Français (figure 6)

En septembre 2021, la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant est légèrement plus élevée dans l'académie de Besançon (60,8 %) qu'au niveau national (60,4 %). L'écart filles-garçons se retrouve également dans le test spécifique, atteignant 12 points au bénéfice des filles (66,7 % contre 55,1 %). Les élèves « en retard » sont moins nombreux à présenter des scores satisfaisants (24,9 %) contre 63,3 % des élèves « à l'heure », en proportion similaire à ce qui est observé en France (respectivement 24,1 % et 62,7 %)

Le niveau de maîtrise varie selon le secteur de scolarisation, de 37,0 % en REP+ à 63,0 % dans les collèges du secteur public hors EP. Dans notre académie, les élèves du secteur privé hors contrat ont des taux proches de ceux du secteur public hors EP alors qu'au niveau national, l'écart est très marqué (10 points). **Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement, bien que plus réduites que celles observées au niveau national.** Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 68,7 % (74,9 % au niveau national), alors qu'elle est de 50,1 % (43,1 % au niveau national) dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1).

Figure 6 : Répartition des élèves de sixième dans les groupes au test spécifique de français (compréhension de l'écrit)



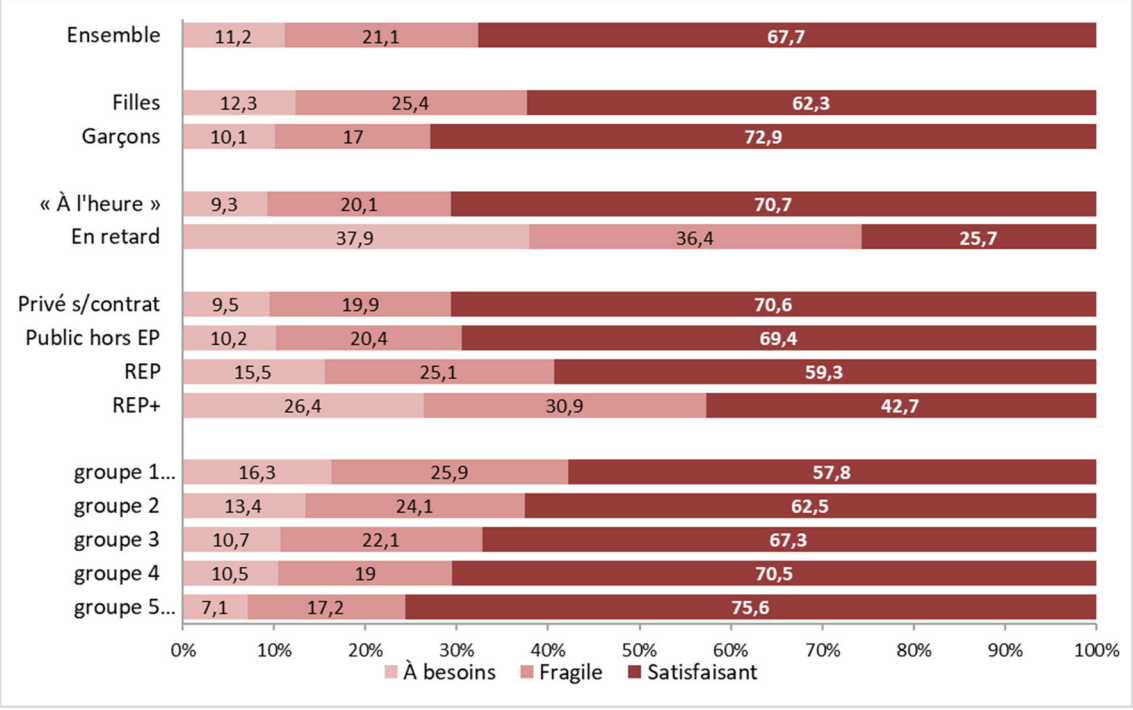
>> Résultats au test de Mathématiques (figure 7)

La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant au test spécifique de mathématiques est de 67,7 % dans l'académie, contre 64,5 % au niveau national. **Dans l'académie, l'écart filles-garçons est au bénéfice des garçons**. La proportion d'élèves atteignant le niveau satisfaisant est de 72,9 % pour les garçons (68,3 % au niveau national) contre 62,3 % chez les filles (60,6 % au niveau national), soit un écart (10,6 points) plus élevé qu'au niveau national (7,7 points).

Les élèves « en retard » sont moins nombreux à présenter des scores satisfaisants soit 25,7 % contre 70,7 % des élèves « à l'heure » : cependant, parmi eux, les filles « en retard » ont un taux de maîtrise satisfaisant inférieur à celui national (18,4 % contre 19,9 % au niveau national).

En mathématiques, le taux de maîtrise satisfaisant varie également selon les secteurs de scolarisation : de 42,7 % en REP+ (38,8 % au niveau national) à 70,6 % dans les collèges du secteur privé (74,6 % au niveau national). **Ici encore, les disparités de maîtrise sont marquées selon le profil social de l'établissement mais moins fortement au niveau national.** Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 75,6 % (inférieur à la moyenne nationale de 78,5 %), alors qu'elle est de 57,8 % (45,8 % au niveau national) dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1).

Figure 7 : Répartition des élèves de sixième dans les groupes au test spécifique de mathématiques (résolution de problèmes)



La moitié des élèves entrant en sixième atteint les attendus en fluence de lecture de fin de CM2 (figure 8)

Dans le cadre de l'évaluation de début de sixième, un test de fluence en lecture a été proposé. En 2020, la DEPP avait calculé des statistiques sur un échantillon représentatif. Cette année, la remontée des résultats a été effective pour 89 % de l'ensemble des élèves de sixième. Le score moyen national de fluence au niveau national est d'environ 123 mots correctement lus par minute, dans les normes des attendus de fin de CM2 tels que décrits dans les Repères de progressivité. Dans l'académie de Besançon, il est légèrement en dessous avec 121 mots par minute.

En début de sixième, si la moitié des élèves 50,1 % atteint cet objectif (120 mots et plus), ils sont 16,0 % à ne pas atteindre 90 mots lus en une minute (attendu de fin de CE2) et 33,9 % à présenter des fragilités sur cet exercice (score compris entre 90 et 120 mots lus par minute). Contrairement au taux de maîtrise des attendus et au test spécifique, les résultats de l'académie sont moins bons que ceux nationaux (52,7 % de 120 mots et plus).

Dans ce domaine, comme cela est observé dans l'ensemble des résultats en français, les résultats sont différenciés selon le sexe, en défaveur des garçons. **L'écart avec le niveau national est plus important pour les garçons que pour les filles : les garçons sont 45,4 % à atteindre la lecture de 120 mots en une minute (48,7 % au niveau national) contre 54,8 % des filles (56,8 % au niveau national).**

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation. Dans le secteur public hors éducation prioritaire, ils sont 50,2 % à atteindre le seuil de 120 mots, contre 33,3 % en REP+, soit 2 points de moins que le niveau national. Cependant, 25,8 % des élèves scolarisés en REP+ n'atteignent pas la lecture de 90 mots par minute contre 31,1 % au niveau national. Ces écarts de maîtrise reflètent de grandes disparités selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 58 % dans l'académie et 66 % en France. Dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1), cette proportion est de 43,9 %, soit un niveau supérieur au niveau national (40,5 %).

Figure 8 : Répartition des élèves de sixième dans les groupes au test de fluence

